



AMI « Manifestations scientifiques »

Objectifs

Dans le cadre de la convention pluriannuelle qui lie la Maison des Sciences de l'Homme SUD à la Région Occitanie au sein du nouveau Schéma Régional pour l'Enseignement Supérieur, la Recherche et l'Innovation (SRESRI), la MSH SUD propose un nouveau dispositif de soutien destiné aux **manifestations scientifiques en Lettres, Langues, Arts, Sciences Humaines et Sociales (LLASHS) sur le territoire de l'Occitanie Est.**

L'ambition est de soutenir la recherche et l'innovation en LLASHS et de favoriser la mise en réseau sur les thématiques abordées dans le cadre du projet de la MSH SUD (https://www.mshsud.org/msh-sud/projet_scientifique/). À cette fin, un soutien est proposé à des manifestations scientifiques, rencontres ou événements, uniques ou récurrents, dans tous domaines de recherche des LLASHS, afin d'appuyer le développement des échanges scientifiques entre équipes de recherche en LLASHS en Occitanie Est, en lien avec des partenariats nationaux et internationaux.

L'objectif de cet AMI est de favoriser l'émergence de dynamiques interdisciplinaires (intra-LLASHS ou entre LLASHS et autres sciences) en accompagnant la mise en réseau de chercheur.e.s d'Occitanie. Les initiatives qui naîtront de ces nouvelles connexions sont destinées à stimuler des échanges entre acteurs via l'organisation de rencontres de types séminaires, journées d'étude, ateliers, colloques, congrès, etc. À terme, l'intention de la MSH SUD et de la Région Occitanie est d'accompagner une dynamique susceptible de faire émerger de nouvelles communautés thématiques et des partenariats structurés capables de porter des projets interdisciplinaires et/ou participatifs (avec des acteurs non-académiques concernés par la thématique) plus larges. L'exemple des humanités environnementales, médicales ou numériques est particulièrement inspirant et atteste de la richesse des réflexions épistémologiques qui peuvent émerger dans un cadre interdisciplinaire et transdisciplinaire.

Modalités de soutien

- L'AMI soutiendra financièrement, et le cas échéant méthodologiquement et opérationnellement (via une participation à l'animation d'ateliers préparatoires, un accompagnement au montage du réseau-cible ou encore l'accueil de la manifestation dans les locaux de la MSH SUD sur le site St Charles 2 de l'UPVM), les événements organisés par des membres de la communauté LLASHS occitane.
- Si vous souhaitez bénéficier des services du Pôle Image de la MSH SUD, merci de renseigner le formulaire dédié : <https://www.mshsud.org/science-ouverte/pole-image/>
- Ces événements pourront être de diverses natures : constitution de réseaux de recherche, séminaires, journées d'études, ateliers, colloques, congrès, etc.

- Un cofinancement par des structures partenaires, sans être obligatoire, sera apprécié.
- Le financement attribué par la MSH SUD sera géré par cette dernière (MSH SUD/CNRS). Il ne pourra en aucun cas faire l'objet d'un versement au(x) laboratoire(s) porteur(s) de la demande.
- La subvention allouée sera plafonnée à 2.500 Euros HT.

Critères d'éligibilité

- Le présent appel concerne toute manifestation impliquant la recherche scientifique en LLASHS, qu'elle soit purement académique (journée d'étude, séminaire, colloque, etc.) ou qu'elle implique d'autres acteurs du territoire (institutions publiques, associations, acteurs privés, etc.).
- La manifestation scientifique devra se tenir entre le 1^{er} septembre 2023 et le 31 décembre 2024.
- La manifestation scientifique devra être portée par au moins un.e chercheur.e en LLASHS relevant d'un laboratoire d'un établissement d'Occitanie Est.
- Le dossier devra être obligatoirement visé par le directeur ou de la directrice de l'unité de recherche.
- Le porteur de la demande de soutien ne peut déposer qu'une seule demande par manifestation.
- Éligibilité des dépenses :
 - o Dépenses éligibles : les dépenses de fonctionnement directement liées à l'organisation de l'événement, à l'exclusion des réunions de prestige (de type repas de gala) et des goodies.
 - o Ne sont pas éligibles : les dépenses d'investissement, les frais de gestion, les dépenses indirectes, les salaires et les gratifications de stage.
- Les tarifs de participation (s'il y a lieu) seront compatibles avec l'ouverture à un large public, y compris les étudiant.e.s.

Critères et procédure de sélection

- Caractère fédérateur à l'échelle de l'Occitanie : cet AMI donnera la priorité aux manifestations fédérant plusieurs laboratoires LLASHS et, au-delà, plusieurs universités, organismes de recherche et grandes écoles du site occitan.
- Caractère structurant à l'échelle de l'Occitanie : cet AMI donnera la priorité aux manifestations susceptibles de créer ou de renforcer des collectifs, des réseaux et des *consortia* de recherche à l'échelle du site.
- Caractère international : faciliter l'appropriation par les chercheur.e.s français des développements récents de la recherche internationale ; faciliter la mise à disposition des chercheur.e.s étrangers de résultats récents de la recherche française ; contribuer à organiser le dialogue entre chercheur.e.s français et étrangers.
- Effort en direction d'une représentation équitable des genres parmi les participant.e.s et invité.e.s.
- Capacité à mobiliser aussi bien les chercheur.e.s expérimenté.e.s que les jeunes chercheur.e.s, capacité à valoriser les travaux de ces derniers.
- Édition d'actes selon les critères de la publication scientifique et les exigences actuelles de la science ouverte (possibilité de bénéficier du soutien de la plateforme d'édition numérique NumeRev).
- Crédibilité, montant et pertinence de la demande financière.

La sélection sera réalisée par un comité dédié, composé des VP recherche (ou de leurs représentant.e.s désigné.e.s) des universités du site Occitanie Est (UPVD, UN, UPVM et UM) et de la direction de la MSH SUD. Le comité se réunira *a minima* deux fois par an, en juin et en décembre.

Modalités de dépôt et calendrier

- Les propositions pourront être soumises au fil de l'eau à l'adresse suivante : msh-sud-direction@cnrs.fr.
- La décision sera communiquée aux candidat·e·s après réunion du comité de sélection, deux fois par an, en juin et en décembre.
- Un bilan de l'action devra être envoyé au plus tard 3 mois après la manifestation.

Formulaire de proposition (3 pages maximum / 1 fiche par projet)

- Titre de la manifestation / action
- Type de projet (à préciser : journées d'étude, séminaire, colloque, etc.)
- Nom du/de la / des porteur·se(s), laboratoire et discipline
- Composition des instances, *a minima* du comité d'organisation et du conseil scientifique (s'il s'agit d'un congrès ou d'un colloque)
- Laboratoires et établissements impliqués (distinguant échelles régionale, nationale et internationale)
- Éventuellement, partenaires non-académiques impliqués
- Descriptif argumenté : 1/ cadrage théorique & état de l'art, 2/ enjeux scientifiques et autres objectifs de la manifestation, 3/ caractère structurant à l'échelle régionale, nationale voire internationale
- Activités en cours ou achevées liées au projet
- Résultats attendus (publications, structuration de réseau, etc.)
- Public attendu (nature et nombre)
- Appel à communications et/ou pré-programme avec, le cas échéant, le nom des participants pressentis, leur laboratoire et leur discipline
- Logistique (lieu, format)
- Budget total équilibré et détaillé de l'action, mentionnant les postes de dépenses pour lesquels un financement est demandé à la MSH SUD (voir modèle de fiche financière ci-après)
- Visa et commentaires des DU des laboratoires des porteur·se·s.

Engagements du demandeur

Les organisateurs de la manifestation s'engagent à :

- Faire figurer les logos de la Région Occitanie et de la MSH SUD dans tous les documents relatifs à la manifestation.
- Faire parvenir un bilan qualitatif et quantitatif au plus tard 3 mois après la manifestation.
- Fournir à la Région Occitanie et à la MSH SUD une courte présentation (1/2 page), au minimum 2 mois avant la manifestation, qui pourra être utilisée dans les supports de communication de la Région Occitanie et de la MSH SUD.

Proposition de présentation du budget de la manifestation

Un cofinancement par des structures partenaires, sans être obligatoire, sera apprécié.

Dépenses

Poste de dépenses	Montant (€ HT)	Détails des dépenses
Missions et enquêtes de terrain des membres du projet (transport, hébergement, frais de bouche)		
Missions de personnes invitées (transport, hébergement, frais de bouche)		
Frais de réception		
Valorisation et diffusion scientifique		
Prestations de services externes		
Autres (ajouter autant de lignes que nécessaire)		
TOTAL		

Recettes

	Montant (€ HT)	Détails des recettes
Financements acquis		
Participation de laboratoire(s)		
Autres contributions		
Financements demandés, pas encore acquis		
Participation de la MSH SUD		
Autres : préciser		
TOTAL		